

Abrétiée par La Fondation du patrimoine, la Fondation Louis Cadic soutient toutes actions culturelles et de sauvegarde du patrimoine entreprises à Sainte-Anne-d'Auray.

☐ JE CHOISIS de soutenir La Fondation Louis Cadic de manière RÉGULIÈRE :

☐ 10€ par mois ☐ 21€ par mois* ☐ par mois (montant de votre choix)

* Et je fais partie du Club Sainte-Anne 2030.

Merci de remplir le mandat de prélèvement SEPA au dos de ce bulletin en ajoutant un RIB à votre envoi.

☐ JE PRÉFÈRE soutenir La Fondation Louis Cadic de manière PONCTUELLE :

☐ 30€ ☐ 50€ ☐ 100€ ☐ 200€ ☐(montant de votre choix)

Merci de nous renvoyer ce bulletin accompagné d'un chèque établi

à l'ordre de la Fondation du patrimoine - FLC.

Fondation Louis Cadic > 11 rue de Vannes - 56400 SAINTE-ANNE-D'AURAY

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Je souhaite rester anonyme pour le maître d'ouvrage

Prénom..... Nom.....

Raison sociale (entreprises).....

Fonction (entreprises).....

Adresse.....

_____| Ville.....

 

JE BÉNÉFICIE D'UNE ÉCONOMIE D'IMPÔT AU TITRE DE :

☐ L'impôt sur le revenu (IR) ☐ L'impôt sur la fortune immobilière (IFI) ☐ L'impôt sur les sociétés (IS)

Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez le recevoir par courrier, merci de cocher cette case ☐



PLUS RAPIDE, MOINS COÛTEUX, OPTEZ POUR LE DON EN LIGNE SUR www.fondation-louis-cadic.fr

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation Louis Cadic et de la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalable donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, veuillez-vous adresser à la Fondation Louis Cadic, Fondation sous égide de la Fondation du Patrimoine.